

UNE UNION DE VALEURS

Version finale : 18 janvier 2001

PRÉFACE

001. La dernière décennie du 20^e siècle a été témoin, du moins en Europe, du triomphe de la liberté, de la démocratie, et de l'état de droit. Le 21^e siècle lance de nouveaux défis à nos valeurs. La mondialisation, la nouvelle économie, la Société de l'Information et les nouvelles technologies exigent de nouvelles réponses, que le PPE fournira en se basant sur nos valeurs traditionnelles. Ces dernières doivent être réaffirmées, repensées, et modernisées afin de s'adapter au 21^e siècle. Le pragmatisme, l'efficacité, ou une troisième voie mal définie ne rencontrent pas les réelles préoccupations des citoyens. Le modèle européen se base sur les valeurs, la culture et l'histoire. C'est de là que viennent les réponses aux nouvelles questions. C'est le point de départ pour nous, Démocrates-Chrétiens, modérés et centristes, membres du PPE. Et c'est aussi la nouvelle vision du Parti Populaire Européen d'une Union de Valeurs. Le 21^e siècle offre à l'Europe la chance de construire une Union européenne digne de ce nom – une Europe complète, libre et prospère. La personne humaine doit être et sera au centre même de notre politique.
002. Dans l'immédiat, le défi est d'élargir l'Union afin d'accueillir les nouvelles démocraties au sein d'une Europe où les valeurs constituent le moteur du progrès et de l'intégration.
003. Le plein emploi reste notre objectif principal, car il constitue la meilleure garantie de cohésion sociale. Il convient d'établir des systèmes de sécurité sociale durables afin de s'assurer que les futures générations auront également droit à une société juste et équitable.
004. L'extraordinaire succès des technologies de l'information crée une autre opportunité – une Société du Savoir, au sein de laquelle l'enseignement et un nouvel esprit d'entreprise sont essentiels.
005. Le défi consiste à sauvegarder ce qui a une valeur réelle et unique dans notre civilisation alors que nous entrons dans un monde radicalement différent, un monde dans lequel de nombreuses facettes de la vie des citoyens sont en pleine mutation.
006. Issus de nombreuses cultures et traditions diverses, laïques et confessionnelles, les 39 partis membres du PPE sont restés soudés par certaines valeurs essentielles: la liberté et la responsabilité, la dignité de la personne humaine, la solidarité, la subsidiarité, la justice, l'état de droit et la démocratie, tels que définis dans le Programme de Base d'Athènes.
007. Le Parti Populaire Européen, fort de son esprit universel, représente le plus grand espoir de trouver de nouvelles voies respectant la tradition des racines classiques, humanistes et chrétiennes de l'Europe. Le PPE est plus que disposé à innover, car nous sommes sûrs de notre propre identité. Le processus de transformation du Parti Populaire Européen, d'une union de partis populaires nationaux en un véritable Parti européen, est sur le point de s'achever.
008. Les pères fondateurs de l'Union - Jean Monnet, Robert Schuman, Alcide de Gasperi et Konrad Adenauer – étaient également les fondateurs du parti. Le PPE est le grand parti européen, le seul capable de faire face aux immenses tâches de l'avenir. Notre approche politique est basée sur le dialogue et le consensus. Une nouvelle génération d'architectes politiques est à présent requise, pour réaliser notre vision de l'Europe, et notre conception de ce que signifie être européen.
009. C'est le but même de ce document : exposer la vision du parti du futur de l'Europe et du Monde, ainsi que notre réponse à cette évolution, en tant qu'union de partis politiques – luttant pour une Union de Valeurs – et visant une réelle Union des citoyens.

I La Personne au Centre de l'Union

101. **Chaque personne compte.** Les futures évolutions de l'Union doivent être guidées par la liberté et la dignité de la personne humaine. Ce n'est que sur cette base que nous pourrions obtenir le soutien des citoyens pour le processus d'intégration. Nous devons créer une Union qui protège et promeut les valeurs européennes communes; et dans laquelle les droits fondamentaux sont respectés et aucune forme de discrimination n'est acceptée.
102. **La famille** où le père et la mère prennent la responsabilité de leurs enfants constitue le fondement de notre société. Nous reconnaissons l'existence d'autres formes de vie commune et leurs besoins. Afin de donner la priorité aux besoins des enfants, et de respecter l'égalité des hommes et des femmes, il convient de prendre des mesures législatives et économiques permettant aux parents de trouver un équilibre adéquat entre les engagements familiaux et professionnels. Le parti soutient toutes les mesures visant à améliorer la situation des enfants.
103. **L'intégration.** Le parti rejette toute forme de racisme, de xénophobie, ou d'exclusion sociale; il considère que, sur base de la justice sociale et de la solidarité, l'Etat a le devoir de satisfaire aux besoins essentiels quand l'individu est incapable de le faire, et il adhère à la Charte des Droits Fondamentaux, qui définit tant les droits que les responsabilités des citoyens de l'Union. Rejetant l'exclusion sociale, le parti soutiendra les unités naturelles plus petites de la société civile, de l'individu à la famille, jusqu'aux associations de la société civile.
104. **L'égalité des chances est fondamentale.** Par conséquent, tous les citoyens doivent pouvoir accéder aux services de base de soins de santé, de pension, de logement et d'enseignement.
105. **L'Union doit être ouverte** aux personnes qui tentent d'échapper à la persécution. Des règles communes, basées sur la Convention de Genève, en matière de politique d'asile au sein de l'Union européenne ainsi qu'une répartition équitable des demandeurs d'asile et des réfugiés entre les Etats membres de l'UE sont d'une importance capitale pour le PPE. D'autre part, il convient de prendre des mesures adéquates pour faire face aux abus de plus en plus fréquents qui ne peuvent être tolérés au sein de l'Union. Une approche transparente et très bien définie en matière d'immigration et d'intégration, tenant compte de la capacité d'accueil et d'intégration des Etats membres, est indispensable pour ceux qui viennent vivre et travailler au sein de l'Union. Les Etats membres devraient élaborer une politique active pour intégrer les immigrants qui sont entrés dans le pays légalement. A condition qu'ils acceptent les valeurs européennes établies, telles que l'Etat de droit, l'égalité des sexes, les valeurs judéo-chrétiennes et les valeurs de l'humanisme laïque, en vue de leur intégration dans la société européenne, les peuples d'autres traditions religieuses devraient avoir la possibilité de s'organiser sur base de leur propre histoire. Une politique d'immigration contrôlée doit également englober la coopération politique et économique avec les pays d'origine, la lutte contre l'immigration illégale et un mécanisme efficace de contrôle des frontières extérieures. L'Europe a une culture pluraliste dépendant de l'unité de ses valeurs.
106. **La population européenne vit plus longtemps** grâce aux progrès médicaux et les taux de natalité ont baissé. Par conséquent, nos systèmes de sécurité sociale doivent être adaptés pour répondre à ces changements. Un soutien clair et résolu à la famille, en stimulant le soutien politique et économique aux soins et à l'éducation de l'enfant contribuerait à rajeunir l'Europe et à renverser la chute actuelle du taux de natalité. Nous croyons que la possibilité de prolonger sa carrière devrait être offerte dans le futur. L'âgeisme est une forme de discrimination tout aussi inacceptable que les autres formes de discrimination. Nous devons encourager l'initiative privée et le secteur non-marchand.
107. **Une Europe civilisée, c'est une Europe basée sur l'état de droit.** La libre circulation ne doit pas avoir pour conséquence de convertir l'Union, particulièrement dans les villes, en un refuge pour les criminels. Il convient donc de renforcer considérablement la coopération judiciaire et les contacts directs entre les forces de police des actuels et futurs Etats membres et, dans les domaines où cela s'avérera nécessaire, le droit européen et le droit international. Le crime organisé et le terrorisme doivent être combattus de manière efficace et

solidaire, car ils représentent une grave menace à l'unité de l'Europe. Nous demandons plus de rigueur pour lutter contre les formes les plus dangereuses d'illégalité et en particulier, contre l'exploitation de la prostitution et la pédophilie.

108. **Une Europe civilisée, c'est également une Europe qui jouit d'une haute qualité de vie.** Des mesures politiques doivent viser l'amélioration et la préservation de l'environnement, tant urbain que rural.
109. **Le défi politique à venir** est de construire une Union européenne élargie, basée sur des principes et valeurs communs, une Union qui place les préoccupations des citoyens au centre de son travail. Une Union basée sur l'entreprise, la justice sociale et le respect de l'environnement nous permettra de réaliser ce rêve qui est à présent, et pour la première fois, à notre portée.

II La Nouvelle Economie de l'Europe dans le Monde

201. De l'euro au plein emploi

202. **Le plein emploi** et des marchés du travail qui fonctionnent bien, sont des objectifs de l'Union européenne, objectifs qui peuvent être atteints si les citoyens ont la possibilité de s'adapter aux changements structurels de notre époque marquée par la technologie et l'information. Pour le PPE, l'emploi est bien plus que la garantie d'une existence matérielle. C'est également un facteur décisif d'épanouissement personnel, nous donnant l'opportunité de prendre part à la construction de la société.

La Monnaie Unique européenne est un facteur important à une époque de dynamisme économique encouragé par la concurrence mondiale, les progrès technologiques et une acceptation toujours plus grande de l'économie de marché. L'euro a entraîné les avantages clés suivants:

203. **La suppression des variations de taux de change et des dévaluations concurrentielles entre Etats membres.** Avant même de circuler sous forme fiduciaire, l'euro a amélioré la mobilité du capital, réduit les coûts, renforcé la concurrence, et amélioré la productivité. Il a également amorti l'impact des crises financières extérieures.

204. **L'indépendance de la BCE est vitale** au succès de l'euro et toute tentative visant à limiter cette indépendance devrait être rejetée vivement. Son indépendance et sa stratégie claire en faveur de la stabilité des prix constituent les plus grandes avancées de la politique économique du siècle dernier. Cependant, la gestion de la politique monétaire devrait devenir plus transparente et jouir d'une représentation extérieure plus cohérente. Ceci renforcera le statut de devise mondiale de l'euro. Il convient de contrôler minutieusement le système bancaire au niveau de l'UE. La politique monétaire neutre de la Banque centrale doit être contrebalancée par une politique économique mieux coordonnée de la part des Etats membres. Cependant, ceci ne doit pas mener à une politique économique unique.

205. **L'équilibre budgétaire, comme l'exige le Pacte de Stabilité et de Croissance,** doit être atteint en réduisant les dépenses plutôt qu'en augmentant les impôts. Les surplus budgétaires devraient en premier lieu être utilisés pour réduire la dette et les impôts. La tendance économique favorable devrait être exploitée afin de créer des marges de manœuvre, par exemple pour répondre au problème croissant d'une population européenne vieillissante.

206. **L'euro est bien plus qu'un projet monétaire.** Il s'agit également dans une large mesure d'un projet politique. L'euro, c'est une politique de paix pour le 21^e siècle par l'intermédiaire de moyens monétaires. La crédibilité et la confiance dont devrait jouir l'euro en tant que grande monnaie de réserve internationale dépendra également de la capacité de l'Union à mieux coordonner ses politiques économiques, condition indispensable à la convergence et à la réalisation en commun par les Etats membres, des objectifs de stabilité des prix et de croissance.

207. Promouvoir la concurrence

208. **Dans le cadre d'une économie sociale de marché, nous soutenons une plus grande libéralisation de l'économie européenne** afin d'achever le Marché Unique. Dans les cas particuliers des télécommunications, de l'électricité, du gaz et du transport, les bénéfices pour l'emploi et pour le consommateur ont été démontrés, et contribuent à promouvoir la Société de l'Information dans un cadre environnemental et social.

209. La promotion de l'économie européenne présuppose l'amélioration et le développement des infrastructures pour tous les moyens de transport, et plus particulièrement l'extension du réseau de transport transeuropéen aux pays candidats d'Europe centrale et orientale.

210. **Ce ne sont pas les subsides qui créeront de nouveaux emplois.** Dans l'ensemble, il ne faut pas soustraire des ressources aux secteurs de l'économie qui sont en pleine expansion pour préserver les anciens emplois, mais il faut les utiliser pour offrir des possibilités de formation et de spécialisation. La durabilité exige que nous investissions nos crédits dans le futur et que nous limitions l'impact social d'un secteur obsolète, plutôt que de maintenir des secteurs sans avenir. Toute législation décourageant l'initiative privée doit être évitée.

Le devoir de l'Etat d'offrir des services publics aux citoyens ne doit pas être limité de manière excessive par des règles européennes. Les communautés locales, régionales, et nationales, doivent être à même de décider des services qu'elles offrent à leurs citoyens. Il s'agit d'un élément important du modèle européen qui fait partie de la sphère politique des autorités locales et régionales.

Donc, une réduction des subsides et une véritable libéralisation, notamment des services postaux, des chemins de fer, du secteur bancaire, de l'immobilier, et de la gestion des déchets, contribueront au bien-être public au sein des marchés des télécommunications et de l'électricité.

211. **L'esprit d'entreprise**

212. **L'Innovation.** La liberté, c'est aussi la liberté d'entreprise. La personne humaine est au centre de notre vision de la nouvelle économie. Nous devons combattre les idéologies purement matérialistes réduisant la personne humaine à un simple consommateur ou client. L'initiative privée est l'élément le plus important pour créer de l'emploi et contribuer au bien-être de chacun. Pour que l'Europe jouisse en permanence d'un taux d'exportation élevé et d'un taux de chômage faible, elle doit avant tout créer des produits ou services nouveaux avec une forte valeur ajoutée. A long terme, l'Europe ne pourra pas concurrencer les pays à faibles salaires, produisant des biens qui n'incluent pas une technologie avancée. Le PPE est opposé à l'idée de subsidier les entreprises accusant un déficit sous prétexte de maintenir l'emploi. Ceci fausse le marché et détourne les ressources de la recherche, de la formation, et de l'investissement dans des entreprises compétitives.

213. **Une compétition accrue fait baisser les prix.** Le coût du capital peut être réduit grâce à la stabilité monétaire, des taux d'intérêt plus bas, et une meilleure organisation du marché des capitaux. Un cadre juridique global au niveau européen pour les sociétés réduira également les coûts d'investissement. En ouvrant les marchés nationaux à la concurrence, l'on réduira notamment les coûts en énergie et les coûts de capital. Une rationalisation accrue des services publics réduira les coûts et améliorera les services et l'orientation des clients. Un meilleur accès au capital à risque sera essentiel pour soutenir les secteurs en pleine croissance et la création d'emplois. L'achèvement du marché intérieur pour les services financiers et la promotion de l'utilisation des capitaux à risque et des options sur titres pour les employés constituent donc des conditions préalables à l'amélioration de la compétitivité de l'Europe. A l'heure actuelle, les taxes et autres prélèvements sont nettement plus élevés en Europe que nulle part ailleurs dans le monde. Le PPE a l'intention de les réduire.

214. **Encourager l'utilisation d'Internet.** Une politique de télécommunications globale devrait viser à soutenir la libéralisation et la privatisation des marchés, afin qu'une compétitivité renforcée puisse faire baisser les prix et encourager la croissance de l'économie des TI.

215. **Le cadre adéquat pour les entreprises.** Les énormes coûts nécessaires pour créer une entreprise au sein de l'UE constituent un désavantage considérable pour l'Europe et expliquent en partie la différence incroyable au niveau des taux d'activité et de croissance par rapport aux Etats-Unis. Les coûts de production directs ne sont qu'un des facteurs affectant la compétitivité. On peut également citer la qualité de l'enseignement et de la formation, l'efficacité de l'administration publique, du transport et des communications, la recherche, la tendance à l'épargne des particuliers, un plus large actionnariat, et – élément qui ne peut être réglementé – la solidité du consensus social. Tous les gouvernements de l'UE peuvent tirer des leçons des réussites obtenues au-delà de leurs propres frontières. Par conséquent, l'UE devrait entreprendre des études de référence sur tous ces facteurs, en mesurant non les dépenses des Etats, mais plutôt le rendement de chaque euro dépensé.

216. **Des politiques visant la création de nouveaux emplois durables.** Les coûts non-salariaux constituent l'une des causes majeures du chômage, surtout parmi les travailleurs non qualifiés. Ces charges doivent être réduites en diminuant les coûts de sécurité sociale grâce à une meilleure gestion des dépenses de sécurité sociale et en limitant la tendance des citoyens à penser en termes de droits qu'ils peuvent exiger. Des augmentations de salaires doivent être liées à une plus grande productivité.
217. **La flexibilité, l'employabilité**
218. **La flexibilité du travail** est essentielle à une époque où l'économie mondiale évolue rapidement et est imprévisible, si l'on veut éviter les licenciements et/ou des coûts de production plus élevés. Ceci vaut tout particulièrement pour le nouveau secteur des TI, qui prospère rapidement mais qui représente un secteur instable. Par conséquent, le PPE soutient les initiatives et dérogations qui permettent aux PME d'échapper aux règlements administratifs excessivement astreignants, et les encouragent à engager du personnel, puisque les PME représentent la plus importante source de création d'emplois en Europe. Le travail à temps partiel, tout en maintenant la protection sociale au même niveau que pour le travail à temps complet, devrait également être encouragé pour les hommes et les femmes, tant comme un élément d'un travail flexible que comme un moyen de réconcilier le travail et la vie de famille. Le PPE soutient l'idée d'un pilier européen de base pour les droits du travail. Le PPE soutient les initiatives prises par les partenaires sociaux de l'UE afin de trouver des mesures mutuellement acceptables pour déréglementer le marché du travail.
219. **L'employabilité.** La plupart des emplois durables « réels » ne peuvent être créés par l'Etat. Tout en prétendant le contraire, la création d'emplois par l'Etat ou l'acceptation de propositions telles que des réductions du temps de travail sans perte de revenu peuvent nuire à l'ensemble de l'emploi. La politique devrait plutôt se concentrer sur la formation et le recyclage, ainsi que sur la promotion de la mobilité et l'adaptation. La politique ne doit pas s'ingérer dans les négociations salariales. Par conséquent, le PPE soutient fermement l'indépendance des partenaires sociaux. Cependant, le PPE est tout à fait conscient de la tendance vers des négociations collectives au niveau des régions et des sociétés. A plus court terme, des mesures visant à lier les allocations de chômage et les efforts individuels pour trouver un emploi ou acquérir des qualifications commercialisables, et à encourager les jeunes à créer leur propre commerce, ont toutes généré des résultats évidents. Les règles du marché du travail doivent être revues afin de soutenir les nouveaux types de travail. Les règlements de travail, conçus pour une société industrielle obsolète, ne feront que contrecarrer les efforts déployés pour rendre l'Europe plus compétitive.
220. **L'enseignement et la formation**
221. **Dans une société basée sur le savoir,** le droit à l'enseignement est la clé du progrès, de l'égalité et de la durabilité. Pour le PPE, ce n'est pas uniquement une manière de devenir plus compétitif. L'enseignement et la formation doivent être développés comme un concept et un domaine de la politique, et doivent être considérés comme un processus continu et un investissement personnel. La transmission de l'héritage humaniste de l'Europe aux nouvelles générations doit constituer une tâche essentielle du système éducatif. Pour y parvenir, des comptes épargnes spéciaux de formation pourraient servir de stimulants.
222. **L'Europe devrait donner l'exemple tandis que la nouvelle économie évolue.** Ce faisant, le PPE réalise que des efforts considérables doivent être fournis afin de modifier la manière dont le savoir est enseigné et diffusé. Il convient de satisfaire aux demandes du monde universitaire et de l'industrie et d'agir en étroite collaboration avec le marché du travail dans le but de réconcilier l'enseignement avec les besoins.
223. **Les universités et autres institutions scientifiques et technologiques doivent avoir de meilleures possibilités,** tant pour l'enseignement que pour la recherche. Puisque l'enseignement reste de la responsabilité des Etats-nations et des régions, l'Union européenne concentrera ses politiques sur la diffusion de ses programmes d'échanges et de recherches. Ces programmes sont essentiels pour permettre aux étudiants et aux élèves

d'échanger mutuellement des informations, élément décisif pour des recherches, un apprentissage, et un enseignement de haute qualité. L'Union européenne devrait prendre des initiatives visant à accorder les pays membres sur une division du travail. Les ressources les plus avancées doivent être rassemblées afin de créer les environnements scientifiques nécessaires.

Les systèmes de reconnaissance mutuelle des diplômes tels que le Système européen de Transfert d'unités de cours capitalisables seront appliqués dans tous les secteurs de l'enseignement. Afin d'assurer le bon fonctionnement de ses programmes de mobilité, la Commission européenne mettra en œuvre une politique visant à supprimer les derniers obstacles d'ordre bureaucratique mis en œuvre par les Etats membres.

224. **Les technologies de l'information** constituent un outil remarquable, non seulement sur le plan commercial, mais également en aidant les écoles à insister davantage sur le principe d'enseigner aux étudiants à apprendre pour eux-mêmes et à tirer leurs propres conclusions. Chaque école devrait avoir accès à Internet, et idéalement, chaque étudiant devrait y avoir un accès personnel. L'Europe est à la traîne dans ce domaine et il est déplorable que le continent de la culture et de l'histoire soit en retard dans ce domaine décisif de l'Internet. Les milieux politiques, commerciaux, culturels et académiques se doivent de redoubler d'efforts pour parvenir à relever ce défi.
225. **Les écoles doivent donner à chaque étudiant une base solide** pour un apprentissage continu. Un enseignement scolaire d'excellente qualité sera encore plus important qu'auparavant. Les écoles doivent également enseigner aux étudiants à apprendre. Il convient donc d'accorder plus d'importance à la compréhension, la résolution de problèmes, et l'évaluation des informations. Il convient d'encourager la famille à fonctionner tel un véhicule d'éducation et d'assistance à l'individu, conformément au principe de subsidiarité.
226. **L'initiative et l'indépendance sont les clés de la réussite au sein d'une société moderne.** Ce principe devrait également s'appliquer au système éducatif. L'Etat devrait encourager à la fois un grand nombre d'écoles et de méthodes d'enseignement. Les étudiants doivent avoir le droit de choisir l'établissement scolaire qui les intéresse. Il conviendrait de promouvoir un système européen pour les choix scolaires ainsi qu'un système permettant aux étudiants universitaires européens de choisir l'université qu'ils préfèrent.
227. **Il convient de donner la priorité absolue à l'enseignement et à l'apprentissage** lorsque l'on établit les politiques pour la nouvelle économie. Bien que l'enseignement ne constitue pas l'une des principales responsabilités de l'UE, il pourrait être utile d'échanger des informations et des expériences au sein de l'UE pour développer des stratégies nationales constructives. En jouant un tel rôle, l'UE pourrait aider à la fois à utiliser les diverses traditions et expériences des différents pays membres et à combiner les forces quand cela s'avère nécessaire pour rendre l'ensemble de l'Europe compétitif. Le PPE considère que l'instauration d'un espace éducatif européen contribue à la promotion d'une Europe de la connaissance, en encourageant la coopération dans le domaine de l'apprentissage continu.
228. **Le Modèle Social Européen**
229. **L'Europe n'a de sens que si elle est à la fois économique et sociale.** L'économie sociale de marché relie les mécanismes de l'offre et de la demande et l'obligation de respecter la dignité de chaque être humain. Les valeurs du modèle social européen (dynamisme et justice sociale, concurrence et solidarité, responsabilité personnelle et sécurité sociale) restent également valables quand nous sommes confrontés au défi de la mondialisation des marchés et de la transformation rapide de la société industrielle.
230. **Le défi consiste à combiner les nouvelles grandes forces du marché avec l'humanité** – le dynamisme économique et la responsabilité sociale – dans notre manière d'organiser nos systèmes de sécurité sociale. Le PPE pense qu'il est possible et essentiel de combiner des conditions plus favorables pour l'entrepreneuriat et le dynamisme économique, avec la

responsabilité sociale. Nous nous efforcerons donc de réformer et de moderniser les systèmes européens de sécurité sociale.

La paix sociale doit se fonder sur le partenariat social, qui englobe la participation et la responsabilité commune des partenaires sociaux ainsi que du gouvernement. Le PPE encourage les négociations entre les partenaires sociaux sur des accords d'orientation au niveau de l'Union européenne. Ces accords devraient être juridiquement contraignants pour l'ensemble de l'Union.

La responsabilité principale en matière de sécurité sociale est aux mains des Etats membres. Néanmoins, le PPE encourage les Etats membres à partager leurs expériences au niveau européen, et à réduire – dans la mesure du possible – les différences qualitatives existant entre les systèmes de sécurité sociale. Conformément au principe de subsidiarité, l'Union doit assumer les responsabilités dans ce domaine, qui ne peut être traité par les Etats membres seuls. Au niveau international, l'Union européenne devrait promouvoir activement un renforcement des normes sociales. Dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce, il convient de développer progressivement des règles contraignantes au niveau international sur la concurrence et des codes de conduite dans le domaine des normes sociales, écologiques, et des droits de l'homme.

231. Les Européens vivent plus longtemps et sont en meilleure santé que jamais auparavant. C'est une grande évolution du point de vue de la qualité de la vie. Cependant, la situation démographique entraîne également de nouveaux défis alors que la population active diminue et que le nombre de personnes pensionnées augmente. Ces réalités doivent être prises en compte dans les programmes financiers et fiscaux. Le PPE s'engage à défendre le principe de justice entre les générations. La société de l'avenir aura plus que jamais besoin du potentiel humain, femmes et hommes.
232. **L'autre préoccupation particulière est également plus connue : les pauvres et les marginalisés.** Dans l'ensemble, notre société moderne est très prospère. Néanmoins, il convient de surmonter la division de la société entre les riches et les pauvres. Le PPE croit que les individus ont le devoir de se prendre en charge, et de gagner leur vie s'ils le peuvent. De même, il croit fermement qu'une société juste est une société qui aide les plus vulnérables.
233. **Tout en reconnaissant leur importance variable, le PPE accepte le rôle légitime et utile** du partenariat social des syndicats et des organisations d'employeurs dans la création d'emplois durables. Le PPE considère le travail bien plus que comme de simples emplois. Le travail est un moyen de s'épanouir individuellement et de jouer un rôle dans la société. L'Union européenne, tout comme chaque Etat membre, devrait être guidée par cette perspective, et viser l'objectif que constitue le plein emploi.

La relation inséparable entre l'ordre social et économique se révèle en particulier à travers l'effort de fournir un emploi à autant de personnes que possible. C'est pourquoi le PPE est convaincu que des conditions de travail irrespectueuses de la dignité humaine, ainsi que la tentation de considérer le travail comme un bien vendable doivent être évitées. En outre, il signifie l'obligation de l'ensemble de l'Union européenne ainsi que de chaque Etat membre, de combattre le chômage et de lutter activement pour la création d'emplois. Dans ce contexte, le PPE insiste vivement sur la procédure des lignes directrices européennes dans le domaine de l'emploi, qui fut acceptée par les démocrates-chrétiens. Celle-ci combine les objectifs communs – l'obligation de prendre des mesures concrètes ainsi que l'échange d'expériences.

Une économie plus verte

Bien que la révolution industrielle ait engendré des bénéfices économiques sans précédent, de nombreux coûts environnementaux doivent encore être payés. Le défi consistera à harmoniser la croissance économique, le développement social et les préoccupations environnementales. D'où le besoin d'interventions publiques pour intégrer les coûts environnementaux dans les prix.

III. Les défis de l'Ere de l'Information

301. La Société du Savoir

302. **Les technologies de l'information augmentent le potentiel de la personne.** Le PPE soutient les libertés qu'incarnent de tels potentiels. L'égalité implique que chacun doit avoir la chance de bénéficier des nouvelles possibilités. En outre, les technologies de l'information entraînent une productivité accrue. De nouveaux emplois seront créés partout où il existe une formation et un enseignement systématiques des nouvelles technologies.

303. **Le commerce électronique plus particulièrement se développe de manière exponentielle** comme mécanisme de marché efficace, et renforce la gestion économique saine. Tous les obstacles au commerce électronique devraient être supprimés au sein de l'UE.

304. **Le succès de la nouvelle économie de haute technologie dépend de coûts de télécommunications bas.** Si les coûts sont élevés en Europe, c'est en raison d'une concurrence insuffisante, et l'UE devrait intervenir dans ce domaine. L'objectif devrait être d'arriver à un accès libre et gratuit au Net aussitôt que possible.

305. **Il convient d'entreprendre des actions européennes communes dans les domaines de la sécurité des contrats, de la confidentialité,** et de l'authentification des signatures; des mesures doivent également être prises afin d'empêcher l'évasion ou la fraude fiscale, particulièrement en ce qui concerne les transactions basées sur des services délocalisés; ainsi que contre l'utilisation des nouvelles technologies pour le blanchiment d'argent, les trafics illégaux, la traite des êtres humains, la drogue, et la prostitution.

306. **Tout ceci implique une extension des pouvoirs de l'UE dans les négociations d'accords internationaux** dans le secteur tertiaire. Vu le caractère international, voire mondial, du commerce électronique, une législation purement nationale ne suffit pas. Les Etats membres se doivent de faire front commun au niveau international.

307. **Cependant, l'Ere de l'Information représente également de nouveaux dangers sociaux.** Le caractère de plus en plus "virtuel" du commerce et les nouveaux types d'emplois tels que le télétravail, comprennent des risques tels que l'intrusion électronique clandestine dans la vie privée des consommateurs et des employés, ainsi que la publicité manipulatrice, surtout celle visant les enfants. Tout en respectant le principe de subsidiarité, des normes devraient être établies au niveau communautaire dans ces domaines. La collecte et l'utilisation d'informations possédées par des individus ou les concernant, devraient toujours respecter le concept de vie privée, tel qu'il est entendu dans d'autres domaines de la communication.

308. **D'un point de vue technique,** le marché européen des télécommunications, divisé jusqu'il y a 15 ans en marchés nationaux dominés par des monopoles publics, a été considérablement déréglementé et intégré grâce à des initiatives de l'UE. Ces dernières ont également permis que le standard GSM devienne dominant; et le standard UMTS (système de télécommunications mobiles universelles) atteindra bientôt lui aussi, pour la même raison, une position dominante.

309. **L'égalité des chances pour tous.** La société de l'information et du savoir est porteuse de nombreuses nouvelles possibilités. Il est important que tous les citoyens puissent profiter de ces opportunités. Par conséquent, les Etats membres et l'UE devraient redoubler d'efforts pour encourager la diffusion des nouvelles technologies de l'information. L'Europe devrait aider les pays en voie de développement à participer à la société de l'information mondiale.

310. La "Nouvelle Démocratie"

311. **La révolution des technologies de l'information aura des conséquences considérables sur le fonctionnement de nos démocraties.** De nouvelles formes plus directes de relations entre les citoyens et le monde politique feront leur apparition, rapprochant l'administration

publique, les partis et les acteurs politiques, des citoyens européens. Les nouvelles technologies entraîneront de nouvelles façons de faire de la politique, de la récolte de fonds à la possibilité de suivre les rassemblements politiques à travers le Net de n'importe quel endroit dans le monde. Ceci modifiera les méthodes traditionnelles de gestion des partis politiques, tout particulièrement durant les campagnes électorales.

312. **Le PPE soutient la mise en oeuvre du vote électronique** comme une option proposée lors des prochaines élections européennes, et progressivement aux niveaux national, régional et local.
313. **Le PPE utilisera autant que possible les nouvelles technologies** afin de donner aux citoyens des informations complètes et mises à jour sur son travail politique. Il s'efforcera également de simplifier les moyens de communication entre les électeurs et nos hommes politiques à tous les niveaux. Nous pensons que l'innovation technologique offre de nouvelles possibilités d'intensifier et d'approfondir le dialogue démocratique au sein de la société.
314. **L'administration en ligne.** Tous les niveaux de l'administration devraient être à même de communiquer avec les citoyens via Internet aussi rapidement que possible. Chacun devrait pouvoir, via Internet, payer ses impôts, présenter sa candidature pour un emploi dans la fonction publique, ou résoudre des questions de "paperasserie". Ceci rendra également la politique plus transparente.
315. **La Bioéthique constitue un défi tout particulier pour le PPE**
316. **Dans le domaine de la bioéthique, le PPE reconnaît les formidables progrès scientifiques et technologiques**, qui contribuent considérablement à la santé et au bien-être. Le PPE soutient les principes de protection et de promotion de la dignité humaine et, par conséquent, le respect du droit à la vie et le caractère unique de chaque être humain depuis la conception jusqu'à la mort.; la responsabilité particulière des parents et des familles; l'égalité fondamentale des êtres humains; la promotion de la santé et la liberté des recherches et des études scientifiques. La dignité de la personne humaine implique que la science est au service de la personne humaine et qu'au contraire, la personne humaine n'est pas au service de la science. Les distinctions entre "personne humaine" et "personne", ou entre "embryon" et "être humain potentiel", ne peuvent se faire sans introduire une forme de discrimination inacceptable.
317. **La libre circulation des personnes, des biens, des capitaux, et des services au sein de l'Union européenne** a une incidence sur les possibilités des gouvernements nationaux de garantir la dignité de la vie humaine dans le cadre de la bio-technologie. C'est pourquoi l'Union doit s'impliquer en établissant des normes juridiques communes en matière de protection de la dignité de la vie humaine et de responsabilité des recherches bio-médicales.
318. **Le PPE préconise une voie politique qui tente de développer des lignes directrices et des règles** qui encouragent les recherches bio-médicales garantissant la dignité humaine, la santé, et le bien-être. Les nouvelles connaissances de la structure de la matière vivante et les possibilités qu'offrent les techniques de modification de cette matière doivent être utilisées au bénéfice de la santé humaine (à condition que la dignité humaine et la liberté soient toujours sauvegardées) et ne doivent pas servir d'instrument à un objectif qui est contraire à la vie humaine. La voie que propose le PPE est une alternative à un soutien inconditionnel des développements technologiques dans lesquels l'embryon humain est considéré comme un instrument, une alternative à la politique consistant à soutenir l'auto-réalisation individuelle illimitée, et une alternative à la politique de refus de tout nouveau développement. Cette attitude court le risque d'être dépassée par la réalité, et par conséquent, l'influence sur la recherche et le débat éthique pourrait être minimale.
319. **Chaque individu doit être protégé à chaque étape de sa vie, depuis la conception jusqu'à la mort**, tout particulièrement s'il est faible, handicapé ou vulnérable. La vie humaine, quelle que soit sa forme, son apparence, ou sa capacité, est digne par nature. Toute forme délibérée d'eugénisme doit être proscrite. Dans le domaine de la biotechnologie, les

expériences sur embryons humains ne devraient être autorisées que si elles sont destinées à protéger la vie et la santé de l'embryon en question qui fait l'objet de l'expérience, comme c'est le cas avec tous les autres êtres humains. Des règles très strictes devraient être adoptées au niveau mondial à ce sujet. Le PPE encourage les efforts renforcés et communs visant à promouvoir les techniques de recherches précédant la conception qui rendront les recherches sur embryons inutiles, et soutient la recherche scientifique dans le domaine de l'insémination artificielle, qui permet d'éviter le grave problème de sur-production d'embryons. L'exploitation commerciale d'embryons humains doit être interdite dans tous les cas.

320. **Le PPE refuse de considérer l'avortement comme une "solution" aux problèmes** créés par des grossesses non-désirées. Le PPE encourage les programmes et initiatives visant à aider les parents et les familles à répondre aux besoins de chaque enfant, en particulier en cas de grossesses difficiles ou non-désirées. Aucune pression ne devrait être exercée sur les parents qui décident d'accepter un enfant souffrant d'un handicap. Le diagnostic pré-natal moderne ne doit être utilisé qu'une fois que les parents concernés ont reçu des consultations approfondies. Ils ont le droit de recevoir des conseils professionnels, humains et relatifs à la protection de la vie, qui les aident à faire le meilleur choix dans les circonstances données.
321. **Les recherches biomédicales et biotechnologiques** encouragées par l'Union européenne, et les ressources fournies par la Commission pour les recherches biomédicales devraient être octroyées conformément aux principes éthiques cités ci-dessus.
322. **Le PPE soutient les contrôles stricts en matière de sécurité alimentaire.** Les Européens ont le droit d'être assurés que les aliments qu'ils achètent sont sains et sûrs. Cependant, le marché du "bio" en pleine expansion contient un message politique et économique qui va au-delà des craintes compréhensibles vis-à-vis de l'ESB et de la dioxine. De plus en plus, les gens s'intéressent à ce qu'ils mangent et sont prêts à mettre le prix nécessaire pour manger sainement. Les aliments présentés comme produits biologiques doivent prouver que cette "étiquette" est totalement valable, de préférence grâce à des normes UE contrôlées au niveau national. Les Européens ont le droit de disposer d'informations précises sur les ingrédients des produits, particulièrement sur les OMG. Par conséquent, un étiquetage correct des aliments, donnant le libre choix aux consommateurs, doit constituer une priorité. Les consommateurs doivent être mieux informés et doivent recevoir les dernières informations sur les objectifs scientifiques, les OMG et leur impact sur la qualité alimentaire, la santé et l'environnement.
323. **Par conséquent, le PPE croit que cette évolution doit être encouragée**, en valorisant le potentiel de l'agriculture traditionnelle, et plus spécifiquement, les produits typiques et traditionnels de qualité. Le PPE pense qu'il convient d'encourager les jeunes agriculteurs et de diversifier les productions afin de satisfaire aux demandes des consommateurs. La sécurité alimentaire, les exigences de qualité et l'information correcte des consommateurs sont autant d'éléments à prendre en considération, indépendamment de la forme de production agricole. En Europe centrale et orientale, une politique irréfléchie de modernisation servira principalement à éloigner les gens de la vie rurale, et à ajouter à la surproduction alimentaire en Europe.
324. **Les nouvelles zones rurales**
325. **Les Technologies de l'Information offrent d'énormes opportunités aux zones rurales.** L'information étant disponible partout, le rôle des centres s'estompe. Le PPE soutient fermement une politique proactive pour que les zones rurales profitent de ces possibilités. Le dépeuplement rural, et le malaise général dans les campagnes, touchent tout le monde, y compris les populations urbaines, en perturbant leur qualité de vie, et même leur sentiment d'identité. Le PPE s'oppose à une politique subventionnée de parc à thème dans les zones rurales, et soutient au contraire les politiques qui encouragent une véritable économie rurale. Ceci comprendra nécessairement plus d'industrie légère dans les zones agricoles.
326. **L'agriculture traditionnelle**, qui permet d'améliorer la qualité des produits agricoles pour l'alimentation des êtres humains et des animaux, de protéger les consommateurs contre des innovations dangereuses, et de promouvoir la prise de conscience des consommateurs,

demeure une branche très importante de l'économie. L'agriculture n'est pas une branche ordinaire de l'industrie. L'agriculture est bien plus qu'une simple production de biens. L'agriculture est la culture des zones rurales. Par conséquent, nous nous devons de soutenir et de défendre le concept d'agriculture multifonctionnelle. Il existe des différences considérables au niveau des tailles des exploitations agricoles, des normes sociales et environnementales, etc. Les agriculteurs de l'UE doivent être préparés pour faire face aux marchés mondiaux, de manière à pouvoir relever ce défi.

IV L'Identité Européenne au 21e Siècle

400. **Le choix de l'Union européenne est le résultat de l'histoire, et une réponse aux défis de l'avenir.**

A travers l'Union européenne, nous voulons:

- développer un système qui – à l'époque de la mondialisation – associe une économie libre à une société basée sur la solidarité;
- consolider et stabiliser la paix sur tout le continent européen ;
- contribuer à l'instauration d'un monde meilleur.

401. **Au cours d'un millénaire et demi, les peuples européens ont évolué jusqu'à former des nations distinctes et sûres d'elles-mêmes.** Imprégnées du message chrétien et des valeurs judéo-chrétiennes, elles ont pu, en dépit de leurs différences nationales, préserver leur héritage culturel commun – ancré dans la prophétie juive, la philosophie grecque, et le droit romain. Cet héritage est resté intact tout au long de chaque étape de leur développement culturel: le Moyen Age, la Renaissance et le Siècle des Lumières. Avec l'Etat-nation, elles se sont dotées d'une forme d'organisation politique et d'un mode de vie devenus depuis des modèles pour le monde entier.

402. **Cependant, les Etats-nations sont de moins en moins à même d'assurer seuls le bien-être, la sécurité interne, et la paix.** En tant que communauté juridique, l'Union européenne sauvegarde la paix, renforce l'interdépendance des nations et crée les conditions nécessaires à leur bien-être et à leur prospérité. Le défi pour l'avenir sera de créer une nouvelle forme d'organisation politique.

403. **L'Union européenne représente la contribution des Européens au défi de la mondialisation.** Le projet européen n'est pas de détruire les Etats-nations d'Europe, mais d'éviter le nationalisme, et de leur permettre de retrouver, par l'union, leur capacité réelle à assumer leurs responsabilités essentielles. L'Europe est la condition préalable pour résoudre les problèmes fondamentaux auxquels nos nations font face. *Moyen essentiel* pour atteindre cet objectif, l'Europe est également un objectif en soi. Afin de clarifier la relation entre l'Union européenne, ses Etats membres et ses citoyens, l'Union européenne requiert une constitution basée sur les Traités et conforme aux valeurs de l'état de droit, la démocratie, la subsidiarité et la responsabilité.

404. **Le PPE préconise un système de gouvernement capable d'agir** afin de concrétiser nos valeurs. En raison de la mondialisation et de l'eupéanisation de la vie, il convient de maintenir un niveau européen d'action étatique, non seulement pour créer une zone de libre échange mais également pour mettre sur pied un cadre propice à la liberté, l'égalité des chances, la solidarité et la durabilité dans la mesure où l'Etat-nation n'est plus à même de le garantir seul.

405. **L'Europe doit avoir la capacité d'action** dans le but de sauvegarder la nation comme mode de vie. Il s'agit là de la condition essentielle pour qu'elle soit acceptée par nos citoyens.

406. **Néanmoins, l'Europe doit seulement assumer les tâches qui peuvent être traitées uniquement – ou du moins de manière nettement plus efficace – au niveau européen.** Dans la mesure du possible, l'Europe devrait se limiter aux décisions fondamentales et/ou structurales. Au sein d'une Union comprenant jusqu'à 30 Etats membres, l'UE doit se limiter aux tâches européennes essentielles. L'augmentation de la diversité et de la charge de travail demande une rationalisation des activités pour que les fonctions principales puissent être remplies. Pour que l'Europe soit limitée à certaines tâches clés, elle doit se baser sur l'autonomie des autorités locales et régionales et le pouvoir durable de l'Etat-nation.

407. **L'Europe doit être démocratique.** Ses institutions doivent refléter, directement ou indirectement, la volonté de ses citoyens. Ces derniers doivent pouvoir comprendre son fonctionnement, et les procédures doivent être transparentes. Les citoyens doivent également pouvoir donner leur opinion et influencer les politiques de l'Union, à travers leurs partis

politiques européens. Il est également important d'améliorer fondamentalement la transparence des institutions de l'UE.

408. **Ces trois éléments – une capacité d'action, des actions limitées à certaines tâches clés, et des procédures démocratiques – forment les bases de la légitimité de l'Europe** et font partie intégrante de son identité. A tous ces égards, l'Europe incarne, non la désintégration, mais bien l'évolution de ses nations constituantes.
409. **L'Europe doit davantage développer son identité commune, culturelle et politique existante.** L'Europe se définit tout autant à travers son héritage intellectuel et spirituel commun, ses multiples origines nationales, et sa volonté d'un avenir commun. La société civile européenne doit être renforcée. Les initiatives civiles poursuivant des objectifs sociaux doivent être encouragées. Les liens entre les individus doivent être consolidés. Le PPE considère que l'instauration d'un espace culturel européen axé sur le respect et la promotion de la diversité culturelle et linguistique contribue à l'idéal de l'Union européenne, visant à unir les citoyens et les peuples de notre continent dans le respect de leur culture et de leurs traditions nationales et régionales.
410. **La forme et la structure constitutionnelles de l'Europe**
411. **L'avenir de l'Europe n'est pas qu'une simple prolongation du passé national.** Comme l'Europe est une *nouvelle* forme d'organisation politique, la responsabilité unique, suprême, ou universelle n'existera plus à aucun niveau. L'Europe ne sera pas une fédération au sens conventionnel du terme, mais plutôt une nouvelle forme de système fédéral, dont l'Union économique et monétaire est le précurseur. Cette forme unique d'organisation politique poursuivra les objectifs de fédéralisme et de méthode communautaire .
412. **Le fédéralisme européen** est basé sur la solidarité entre les Etats membres mais aussi sur la concurrence dans le but de mettre en place de nouvelles pratiques. L'objectif est d'apprendre grâce aux expériences de chacun et de faire de l'Europe une communauté de la connaissance. L'Union économique et monétaire n'a centralisé qu'un élément – la politique monétaire – de l'un des domaines clés de la politique générale, l'économie. Les autres éléments, contrairement à une fédération classique, restent du ressort des Etats participants.
413. **La concurrence et la solidarité** sont deux éléments interdépendants de ce fédéralisme. L'expression fondamentale de la solidarité au sein de l'UEM est l'adhésion aux principes établis dans le Traité de Maastricht, qui visent la modernisation et la revitalisation des économies et des sociétés européennes. Cependant, dans ce cadre, les Etats membres peuvent décider librement de la façon dont ils veulent atteindre cet objectif. La concurrence entre les Etats membres, l'essence même du fédéralisme basé sur la concurrence, est essentielle pour trouver les meilleures pratiques, et pour laisser aux Etats membres une marge de manœuvre suffisante pour s'adapter aux nouveaux défis tout en respectant leurs problèmes, besoins, et expériences spécifiques. L'harmonisation dans le domaine de la politique économique doit garantir que les acteurs économiques se trouveront sur un pied d'égalité. Dans ce nouveau système fédéral d'union économique et monétaire, les objectifs du fédéralisme – prospérité, égalité et justice – ne sont donc pas essentiellement le résultat de transferts et d'harmonisation comme dans les Etats fédéraux traditionnels, mais plutôt le résultat d'une concurrence équitable et réglementée entre les Etats membres. Avec le temps, la répartition des compétences doit devenir claire, précise, transparente et dynamique. Le citoyen doit savoir qui est responsable de quoi en Europe. La subsidiarité doit être appliquée largement.
414. **Le Parti Populaire Européen prône une réforme institutionnelle profonde** qui assurera le bon fonctionnement de l'Union en tenant compte des valeurs de liberté, de démocratie, de responsabilité, d'égalité, de justice, de solidarité, de l'état de droit et de subsidiarité qui guident son action politique.
415. **L'Union européenne a besoin d'un Traité constitutionnel** afin de définir les procédures de décision entre les Institutions européennes et la répartition des compétences entre l'Union européenne et les Etats membres individuels, conformément au principe de subsidiarité. En

outre, ce Traité constitutionnel devra inclure une Charte des Droits fondamentaux, il devrait pouvoir être adopté par les peuples d'Europe, selon les procédures les plus démocratiques, et devrait être élaboré par une Convention composée de manière analogue à celle de la Convention de la Charte des Droits fondamentaux.

416. **Les frontières de l'Union européenne**

417. **Le sentiment d'une même appartenance** est entretenu par une expérience commune du passé – même dans le conflit et la discorde - l'expérience commune du présent et l'expérience anticipée de l'avenir. Cette triple expérience est interprétée à la lumière de valeurs culturelles et de convictions communes qui vont bien au-delà d'un engagement envers les droits de l'homme et la démocratie. Plus ces valeurs et convictions se ressemblent, plus le sentiment d'une identité commune est important.

418. **L'Union européenne devrait être une communauté ouverte** aux pays européens qui désirent y adhérer. L'élargissement de l'Union offre une chance de sauvegarder la liberté et la démocratie dans les régions d'Europe où la dictature a autrefois détruit la vie de millions de personnes. Une Union élargie, c'est une chance inestimable de garantir la paix dans notre région du monde.

Ce processus donne lieu à une certaine fluidité des frontières. Néanmoins, des frontières clairement définies demeurent essentielles. Les frontières de l'UE découleront d'un processus politique consistant à former une Communauté européenne sûre d'elle-même et dont les membres partagent un sentiment commun d'appartenir à la même communauté et d'agir ensemble. Dans le même temps, l'Union doit développer une stratégie cohérente pour sa politique envers les pays voisins, appelés à devenir des partenaires privilégiés. Les relations basées sur les besoins et intérêts spécifiques de chacun semblent souvent bien plus appropriées que l'adhésion.

V Une Europe Ouverte au Monde

501. **L'UE est un acteur économique mondial** mais est très faible dans d'autres domaines de la politique étrangère, notamment la sécurité, les services de renseignements, et parfois même la diplomatie. Ce déséquilibre crée une dichotomie au niveau des attitudes des citoyens envers l'UE et comporte un potentiel de conflit latent. Le PPE reconnaît que l'Union européenne ne peut survivre en tant que projet *politique* que si elle évolue vers une Union dotée d'une bonne Politique Etrangère, de Sécurité et de Défense Commune. Le PPE croit que les politiques ont une responsabilité générale dans l'instauration d'un cadre réglementant la libéralisation et la mondialisation pour passer de la croissance au bien-être pour tous. Il s'agit d'une nécessité absolue pour que la mondialisation soit acceptée par tous les pays et tous les peuples. Il convient de promouvoir la coopération entre l'OMC et les autres institutions internationales, notamment les institutions de Bretton Woods, l'OIT et d'autres organisations des NU, en vue d'arriver à une plus grande cohérence des questions commerciales, sociales, monétaires, financières, écologiques et politiques.
502. **L'Europe doit prendre la responsabilité d'affirmer ses intérêts essentiels pour la liberté, la paix et la prospérité mondiales.** Toutes les nations européennes s'accordent sur ce point, mais elles ne parviennent pas, dans la pratique, à jouer individuellement un rôle majeur. Seule l'Europe – en tant qu'unité – peut le faire, et c'est aussi ce qu'attendent les citoyens européens. L'Europe doit joindre à sa puissance économique, les ressources politiques, diplomatiques et militaires nécessaires pour représenter ses intérêts et assumer ses responsabilités. Le PPE soutient chaque effort allant dans ce sens, et insiste sur l'urgence d'accélérer ce processus.
503. **La force de l'Europe**
504. **L'Europe est un modèle pour le reste du monde** car elle a réglementé juridiquement la coopération entre des nations libres et sûres d'elles-mêmes, et a sauvegardé la paix pour leur bénéfice mutuel, répondant ainsi à la réalité supranationale. L'Europe est le projet le plus avancé de l'intégration politique, et les Européens peuvent être fiers de ce qu'ils ont réalisé.
505. L'une de ses principales tâches de l'Europe est de représenter les intérêts européens dans le monde. La mondialisation progressive requiert un cadre réglementaire. De nombreuses organisations internationales telles que les NU, l'Organisation mondiale du Commerce, l'Organisation internationale du Travail, et les projets environnementaux internationaux, ont déjà commencé à résoudre les problèmes mondiaux avec des politiques mondiales. L'Union européenne doit représenter les intérêts européens dans ces domaines de manière efficace, puisque les Etats membres ne peuvent y parvenir seuls.
506. **A long terme, un monde meilleur ne peut se baser sur l'hégémonie, un équilibre des forces, ou la dissuasion.** L'Europe peut – et doit – apporter une contribution majeure à la tâche urgente que représente l'instauration de règles mondiales juridiquement contraignantes dans les domaines allant de la politique de sécurité, à l'environnement et l'économie. Il faut par conséquent renforcer les Nations Unies par l'intermédiaire d'une vaste réforme organisationnelle et structurelle. Ceci peut contribuer considérablement à remplacer progressivement l'anarchie par l'état de droit partout dans le monde, comme ce fut le cas en Europe. Le PPE préconise une réforme fondamentale de l'ONU et un siège unique pour l'Union européenne au sein du Conseil de Sécurité.
507. **Paix et démocratie**
508. **L'Europe doit apprendre à penser et à agir à long terme.** Un meilleur monde, c'est avant tout un monde plus pacifique. La paix se base sur la liberté et le respect de la dignité humaine, ainsi que sur la démocratie et la justice. Promouvoir ces valeurs et aider à établir des structures destinées à favoriser la justice sociale, la démocratie, et l'économie de marché doivent constituer un objectif clé de politique étrangère, tant de l'UE que de ses Etats membres. Il convient d'augmenter considérablement les ressources nécessaires à atteindre cet objectif. Celles-ci sont modestes en comparaison avec les dépenses militaires, et représentent un investissement dans un avenir commun et meilleur.

509. **Solidarité et coopération**

510. **La politique de développement de l'Union européenne** et de ses Etats membres est l'expression de la solidarité de l'Europe envers les autres régions du monde. L'Europe doit non seulement poursuivre une politique active de coopération économique avec les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine, mais doit également fournir une assistance aux Etats de ces régions, pour la démocratisation, la création d'une économie de marché éco-sociale, et la mise en place d'une administration publique efficace. Dans ce contexte, la responsabilité de coordination et d'intégration des politiques de développement des Etats membres doit être assignée à l'UE, afin d'améliorer l'efficacité des initiatives et d'encourager une utilisation plus rationnelle des investissements. En outre, l'Europe – l'UE et ses Etats membres – doit se faire l'avocat de ses partenaires de politique de développement au sein des organes des organisations internationales. Le commerce des armes représente l'un des domaines où l'Europe a une responsabilité particulière envers la sauvegarde des droits de l'homme au niveau international. Les gouvernements doivent garantir que les profits tirés du commerce des armes ne sont pas gagnés aux dépens des droits de l'homme.

511. **Pour sa part, l'Europe prendra ses responsabilités.** Le PPE encourage vivement tous les Etats membres à respecter la norme convenue au niveau international, qui prévoit que les Etats doivent consacrer 0.7% de leur produit intérieur brut à l'aide au développement. L'Union européenne devrait ouvrir davantage ses marchés aux produits venant de pays en voie de développement. C'est fondamental pour aider les nations pauvres à lutter contre la pauvreté.

512. **Annulation de la dette du Tiers Monde.** Le PPE est favorable à une annulation de la dette du Tiers Monde sous certaines conditions, telles que l'établissement et la mise en oeuvre de plans de développement spécifiques pour chaque pays. En outre, leur acceptation devrait être une condition préalable à l'annulation. La démocratisation ainsi qu'une bonne gouvernance et la scolarisation doivent être les principaux piliers communs de ces plans, puisqu'elles représentent les seules manières d'investir dans l'avenir. Les investissements dans ces pays devraient tout d'abord viser à soutenir les réseaux de PME puisqu'ils constituent la seule base solide d'une perspective de croissance durable dans les pays en voie de développement. L'établissement de l'Etat de droit et du respect du droit à la propriété et sa protection sont essentiels.

513. **Une force européenne commune pour la gestion de crises**

514. **La politique étrangère de l'UE doit être soutenue par des ressources militaires.** Le recours fréquent à la force pour des motifs autres que l'autodéfense – par exemple, pour opprimer les minorités dans un Etat, ou pour perpétrer d'autres violations graves des droits de l'homme – doit être condamné par la communauté internationale. Le PPE reconnaît le concept de Sécurité humaine comme un principe au moins aussi important que la souveraineté étatique. Cependant, comme les interventions militaires ne peuvent invariablement –et dans le meilleur des cas – que créer les conditions préalables à une solution politique aux problèmes à l'origine du conflit, elles doivent faire l'objet d'une surveillance politique et militaire minutieuse, et respecter les principes de la Charte des Nations Unies.

515. Dans un monde globalisé, l'impact des guerres et des conflits est plus difficilement maîtrisable. La dissuasion et la prévention des conflits sont les objectifs réels des forces armées.

Le PPE demande à la Commission européenne de présenter des propositions d'ordre budgétaire aux Etats membres de telle sorte que les dépenses d'investissement dans le domaine des nouvelles technologies militaires de communication et de transport fassent l'objet d'une programmation commune, permettant ainsi une réduction des coûts unitaires et un accroissement des capacités opérationnelles de la future armée européenne.

516. **Ensemble, les Etats membres de l'UE ont des forces armées dont l'effectif est supérieur à celui des Etats-Unis.** Il importe d'investir davantage dans les forces armées

européennes, ces dernières risquant de plus en plus de devenir des armées de second rang. Maintenant que la guerre froide est terminée, il est paradoxal que les pays qui ont décidé d'unir leurs destins au sein de l'Union européenne parviennent plus facilement à un accord sur le maintien de la paix en dehors de l'Union ('missions de Petersberg') que sur la défense conjointe de la sécurité de l'Union.

517. **L'UE est une zone de sécurité commune;** ses membres ont des intérêts communs en matière de politique de sécurité mais il leur manque la capacité d'agir individuellement. Les forces armées européennes communes pourraient être une force plus restreinte mais plus efficace. C'est la voie à suivre suite à l'établissement de l'Eurocorps, et la décision de mettre sur pied une force commune de 60.000 militaires pour les opérations de gestion de crises.
518. **Une analyse de sécurité commune, une planification commune des forces à long terme,** un financement adéquat, une planification commune et un approvisionnement commun en matériel, une industrie de défense commune, et une politique d'exportation d'armes commune, sont autant d'éléments cruciaux.
519. **La sécurité de l'Europe** demande également l'amélioration de notre coopération dans la gestion de crises civiles, par exemple des opérations de police et de sauvetage. L'UE doit donc disposer d'une force de police commune. De plus, il est souhaitable que l'Europe améliore sa coopération dans la prévention de crises et la mise en place d'institutions démocratiques.
520. **L'Europe et l'Amérique**
521. **Les idéaux démocratiques sont maintenant ancrés en Europe orientale.** L'Europe et l'Amérique diffusent ensemble les structures euro-atlantiques de l'UE et de l'OTAN dans cette région afin de sauvegarder, là-bas aussi, la paix, la stabilité, et la prospérité à long terme. Les deux partenaires tentent également d'aider la Russie et l'Ukraine à trouver leur place en Europe.
522. **Le projet stratégique clé de la construction d'une Europe complète est l'engagement vers l'est de l'UE.** La garantie institutionnelle de paix et de stabilité est le défi le plus important que l'UE doit relever et demande le soutien américain. L'OTAN a déjà admis de nouveaux membres d'Europe centrale. La réforme de l'OTAN doit progresser vers une Alliance entre l'Amérique et une Europe capable d'agir en tant qu'unité européenne unique.
523. **L'ancrage de la Russie en Europe** et la promotion de la démocratie et d'une économie sociale de marché constituent des intérêts clés autant pour l'Europe que pour les Etats-Unis. L'Europe a particulièrement besoin de ce soutien en raison de la situation de la Russie. Avec l'Accord de Partenariat et de Coopération, et l'Acte de Fondation OTAN-Russie, l'UE et l'OTAN ont clairement démontré leur volonté d'un partenariat avec la Russie. Le partenariat implique également la possibilité d'exprimer son opposition.

En ce qui concerne le plus grand voisin de l'UE, la Russie, le PPE doit tenter de consolider les Accords de Partenariat et de Coopération (APC) avec la Russie et les autres républiques de l'ex-URSS.

Le PPE s'efforcera également de développer la Stratégie commune de l'UE dans le cadre des relations avec la Russie, ce qui renforcera davantage les APC dans les domaines des relations politiques, économiques et commerciales et posera les bases d'une coopération dans les domaines social, financier, scientifique, technologique et culturel dans le but de libéraliser de plus en plus le commerce sur tout le continent. Ceci doit être compris au vu du fait que l'UE est le principal partenaire commercial de la Russie et de la plupart des nouveaux Etats indépendants, représentant entre 40 et 50 % de leur commerce mondial.

524. **Partager les défis réels en dehors de l'Europe tant pour l'Europe que pour les Etats-Unis** est l'une des implications logiques d'une Politique Etrangère européenne, de Sécurité et de Défense Commune.

525. **L'Europe et l'Afrique**

L'Afrique est une priorité pour l'Europe. La situation dramatique dans de nombreux pays africains – situation économique et sociale, conflits et augmentation du nombre de réfugiés et de personnes déplacées, déclin des services de santé et menace croissante de l'HIV/SIDA – inquiète tous les pays européens.

Par conséquent, nous devons poursuivre le dialogue et la coopération entre l'Europe et l'Afrique afin d'intégrer l'Afrique dans le monde. Ceci implique :

- d'intégrer l'Afrique dans l'économie mondiale ;
- de promouvoir la coopération et l'intégration régionales économiques ;
- de mettre en œuvre une politique européenne de développement pour le développement durable et l'éradication de la pauvreté ;
- de promouvoir les droits de l'homme, les principes et les institutions démocratiques, une bonne gouvernance et l'état de droit ;
- de mettre en œuvre la construction de la paix, la prévention et la résolution de conflits.

526. **L'Europe et l'Amérique latine**

L'Union européenne devrait consolider ses relations avec l'Amérique latine et donner un signal positif et clair aux attentes de nos partenaires dans la région. Notre politique devrait accorder une place importante au soutien de l'intégration régionale.

527. **Notre vision du monde**

528. **L'Europe doit entreprendre sa propre évaluation conjointe de la sécurité mondiale.** La prolifération des technologies militaires modernes, tout particulièrement les armes de destruction massive et les systèmes de livraison – également dans des pays instables aux régimes agressifs – les conflits domestiques qui s'étendent au-delà des frontières et déclenchent les migrations, et les liens entre les pays instables aux régimes agressifs, le terrorisme et le crime international organisé, sont autant de menaces à notre sécurité.

529. **Néanmoins, le PPE tend à adopter une vision plus optimiste.** Sans pour autant sous-estimer les dangers, on constate des tendances positives très marquées dans le développement mondial, et de nouvelles possibilités d'un monde meilleur.

530. **Pour éviter de nouveaux conflits à portée mondiale,** des mesures de coopération et d'assistance multiples de la part de l'Occident, ainsi qu'une politique de prévention de conflits, des accords régionaux ou internationaux juridiquement contraignants en matière de politique de sécurité, le contrôle des armes et le désarmement, sont des éléments cruciaux. L'Europe ayant elle-même connu et surmonté cette phase au cours de son histoire, elle peut et devrait contribuer considérablement à ce processus.

531. **La grande majorité des nations et des leaders sont conscients de la nécessité de s'adapter au monde moderne,** et savent qu'en encourageant le développement économique, non seulement ils accroissent le bien-être et la prospérité de leur pays mais modifient également la structure de leur société, ce qui renforce le désir et le besoin d'une participation démocratique. Ils savent qu'ils ont besoin de la coopération et de l'aide internationales pour atteindre ces objectifs. L'Europe a remarquablement montré l'exemple en permettant aux nations de suivre leur propre chemin et en respectant leur désir d'un ordre mondial basé sur la diversité et le multcentrisme. En dépit des ambiguïtés et des échecs du développement mondial de la civilisation, le Parti Populaire Européen croit en la possibilité d'un monde meilleur et est convaincu du besoin d'une contribution européenne essentielle à ce processus. Le véritable défi pour la Politique Etrangère et de Sécurité Commune de l'UE consistera à établir des politiques globales en réel partenariat avec les Etats-Unis.

532. **La géopolitique est un instrument important** de l'analyse politique. Elle ne devrait cependant pas être le facteur déterminant en politique internationale. Notre vision du monde se base sur la personne humaine et sur nos valeurs.

533. **L'audit environnemental est indispensable.** L'Europe est également vulnérable à la destruction de l'environnement. Les réponses ne pourront être trouvées que lorsque les aspects environnementaux seront intégrés dans l'économie. Les nouvelles technologies peuvent également constituer un allié considérable pour réduire la pollution et la dégradation de l'environnement.

L'UE doit continuer à jouer un rôle de premier plan dans la lutte contre le changement climatique et s'employer en outre, à cette fin, à obtenir la ratification et la mise en application du protocole de Kyoto par les Etats-Unis. Nous devons faire notre possible pour que l'UE adopte une législation en matière de responsabilité environnementale qui repose sur le principe du 'pollueur-payeur'.

534. **L'Europe et l'Islam**

535. **Le monde islamique, du Maroc à l'Iran, est le voisin le plus proche et le plus important de l'Europe.** Sa culture riche, son potentiel politique et économique, et ses conflits internes, font de cette région, selon le PPE, le plus important défi à long terme de la politique européenne. A ceci vient s'ajouter la présence croissante de l'Islam *au sein* des sociétés européennes. Le dialogue culturel avec l'Islam est par conséquent essentiel pour sauvegarder la paix et la tolérance au sein des nations européennes et pour promouvoir des relations de bon voisinage avec les nations islamiques. Un plus grand accès au marché européen et une assistance accrue, surtout dans la mise en place de structures démocratiques et d'économie de marché, sont d'autres éléments clés pour atteindre cet objectif.

536. **L'Union européenne ne peut négliger le fait qu'il est indispensable qu'elle joue un plus grand rôle politique dans cette région.** Ceci s'applique tout particulièrement au Moyen Orient, où la prolifération des armes de destruction massive posera des problèmes de sécurité pour l'Europe, plus tôt même que pour l'Amérique. Dans le domaine de la défense européenne, une nouvelle forme de dissuasion excluant tout affrontement doit être développée conjointement avec l'Amérique. Dans le domaine de la diplomatie européenne, des stratégies de désarmement et de contrôle des armes, ainsi que des accords globaux de politique de sécurité, doivent être mis sur pied pour la région. Cependant, ces derniers dépendent en fin de compte d'une solution aux conflits à l'origine de la construction d'arsenaux dans la région.

537. **En raison de son histoire**, et en particulier de sa situation géographique, et de ses responsabilités mondiales, l'Europe a le devoir de jouer un rôle clé dans le Processus de Paix du Moyen Orient. Pour remplir ce rôle, elle ne peut se contenter de fournir les ressources financières nécessaires, si elle veut que la décision du Conseil européen d'Essen de conférer un "statut privilégié" à Israël dans ses relations avec l'Union européenne puisse se concrétiser. Dans ce contexte, le Parti Populaire Européen revendique l'intensification et l'extension du processus de Barcelone.

538. **L'Europe et l'immigration**

L'Europe est une région prospère jouissant de droits démocratiques et de libertés fondamentales et, en tant que telle, constitue une cible attrayante pour l'immigration. Elle a une frontière commune avec des régions connaissant une croissance démographique galopante, la pauvreté et un manque d'eau, et où les droits de l'homme sont souvent violés. Les problèmes d'immigration ne seront jamais résolus si l'Europe ne suit pas une politique renforcée de coopération au développement, comportant la mise en place d'une zone de libre échange avec les pays méditerranéens, et, dans les conditions prévues par le programme MEDA plus généralement, d'accès au marché européen pour les produits d'exportation venant de pays en voie de développement, et de promotion de la démocratie, d'un système de gouvernement efficient et de l'état de droit.

Le PPE préconise une loi européenne sur l'immigration et l'harmonisation de la façon dont nous traitons les nouveaux venus en Europe. Le PPE croit que nous devrions aider les gens à vivre et à s'épanouir dans leur propre région. Ceci implique davantage d'aide et d'investissements dans les régions les plus pauvres et une assistance pratique pour améliorer les niveaux de vie dans toutes ces régions. Le PPE estime que la diffusion des connaissances et des technologies ainsi que l'investissement dans les économies en voie de développement sont très importants pour éviter les afflux massifs d'immigrés qui produisent des populations déracinées ainsi qu'une possible marginalisation

539. **La Politique Etrangère et de Sécurité Commune**

540. **La Politique Etrangère européenne, de Sécurité et de Défense devrait être ancrée au sein du cadre institutionnel unique de l'UE.** Cependant, ce domaine de la politique exige une flexibilité toute particulière, surtout dans le domaine militaire. Une politique étrangère commune ne peut échouer à cause de dispositions institutionnelles imprécises quant au moment où devrait s'appliquer le vote à l'unanimité ou le vote à la majorité. Il convient par conséquent de réviser le Traité d'Amsterdam. Une Politique Etrangère européenne de Sécurité et de Défense Commune n'implique pas la fin de la politique étrangère nationale. L'UE devrait adopter des politiques structurales et stratégiques qui doivent être élaborées et définies selon la méthode communautaire. Il revient ensuite aux Etats membres d'étoffer ce cadre juridique et d'apporter leurs propres compétences spécifiques à ce processus.

541. **Les Etats membres désireux d'agir militairement doivent être à même de le faire au nom de l'UE** à condition qu'ils obtiennent un quorum (qui doit encore être déterminé, mais qui doit être différent du quorum actuel). Tous les Membres de l'Union doivent agir de manière solidaire, également au niveau financier.

600. **VI. De nouvelles approches et des valeurs stables**

601. Le projet européen donnera toujours lieu à de nouvelles questions, des développements inattendus, de nouvelles possibilités, et de nouveaux horizons. Etant donné le dynamisme actuel, des choix politiques concrets peuvent changer. Les valeurs stables du PPE sont plus que jamais essentielles, elles constituent des points de repère et un cadre de référence clairs: pour distinguer ce qui doit être conservé, amélioré, évité ou combattu.

602. En fin de compte, nous tirons notre force et notre motivation de nos valeurs (la liberté et la responsabilité, la dignité de la personne humaine, la solidarité, la justice et l'Etat de droit), qui sont toute une vision de la vie, et ne peuvent être séparées les unes des autres.

603. **La liberté et la responsabilité des personnes**

604. **Nous considérons les hommes et les femmes comme des personnes responsables, toutes dotées d'une dignité unique et transcendante.** Afin de s'épanouir, l'être humain a besoin de liberté, d'autonomie et de responsabilité. Chaque personne doit avoir le droit de développer et d'utiliser ses dons, ses talents, et ses capacités, afin de créer une vie significative pour elle-même, son prochain, et son environnement. Pour nous, ceci ne concerne pas seulement ses besoins matériels, mais également ses besoins culturels et spirituels. Chaque personne a le droit et l'obligation de recevoir et de faire preuve de responsabilité et d'attention envers et de la part d'autrui, leur communauté, et leur société, si nécessaire, du gouvernement. Cette dignité fondamentale donne à chaque personne le droit inaliénable de mener sa vie librement, mais aussi le devoir d'accepter la responsabilité de sa vie et de ses actes. Cette responsabilité, qui découle de notre liberté, doit se manifester à l'égard de tous les êtres humains, des générations passées et futures.

605. **Une part essentielle de cette liberté et de cette responsabilité est la possibilité pour chacun de vivre et de s'organiser dans la société civile** en fonction de ses croyances et convictions fondamentales. En économie, le marché est un instrument nous permettant de démontrer nos dons et talents sur base de notre propre liberté et de notre propre responsabilité. Le marché devrait être libre et responsable, à la fois du point de vue social, et dans son attitude envers l'environnement naturel. La société civile, le marché, et le gouvernement ne sont pas des fins à proprement parler mais servent dans le fond à promouvoir la liberté, la responsabilité, et la dignité de la personne humaine. Le gouvernement ne devrait pas assumer les tâches que la société elle-même pourrait mieux accomplir. Le principe de subsidiarité doit éclairer tout le processus décisionnel de l'Union européenne.

606. **L'Egalité fondamentale**

607. **Tous les êtres humains, hommes et femmes, sont égaux et dotés de la même dignité.** Les relations entre les êtres humains devraient se baser sur le respect de cette égalité, et sur l'égalité fondamentale devant la loi. Ils sont ainsi en mesure de se développer dans la liberté et la responsabilité, selon leurs talents et leurs capacités, indépendamment de leur origine, âge, race, nationalité, orientation sexuelle, religion, conviction, statut social ou capacités physiques. Ceci débute dès le commencement de la vie humaine et se poursuit jusqu'à sa fin fragile.

608. **La Solidarité**

609. **En tant qu'êtres humains, nous sommes, par nature, dépendants de la société et de nos prochains.** Chaque citoyen a le devoir de contribuer à la construction de la société. Le PPE s'efforcera donc de préserver et de renforcer le sens de la communauté civique et de la solidarité parmi tous les groupes sociaux et tous les individus. Sur base de cette vision de la société, nous travaillerons pour renforcer les plus petites unités de la vie communautaire; depuis l'individu et la famille jusqu'aux associations de la société civile.

610. **La solidarité, l'attention que la personne humaine porte à son prochain,** est une part indispensable de la liberté et de la responsabilité de la personne, comme du gouvernement. La solidarité commence par la protection des plus faibles, aussi bien de la part de la société civile que des institutions publiques. La solidarité devrait marquer les relations entre les personnes et leurs communautés. La solidarité est toute aussi importante dans les relations avec les personnes éloignées et les futures générations. Ceci inclut le respect de l'intégrité de la Création. Nous rejetons les concepts considérant une personne comme un individu atomisé, guidé uniquement par ses propres intérêts, tout comme nous rejetons les idéologies selon lesquelles la solidarité ne peut fonctionner qu'à travers les institutions étatiques.

L'Europe doit également approfondir son identité de solidarité commune afin de promouvoir sa cohésion sociale et économique et de réduire les disparités entre les niveaux de développement des différentes régions. Le Parti Populaire Européen est fermement convaincu que toutes les régions de l'UE doivent avoir les mêmes chances de participer au développement de l'Union. Cette identité de solidarité doit être étendue aux pays candidats.

611. **La Justice**

612. **La liberté, la responsabilité et la solidarité peuvent et devraient être les credos de la société.** La valeur de la justice s'applique particulièrement au rôle des autorités, que ce soit au niveau local, régional, national ou européen. La tâche principale des autorités est de créer les conditions grâce auxquelles les personnes, la société civile, et les acteurs du marché, peuvent jouir de façon optimale de leur liberté, responsabilité, et solidarité sur base de l'égalité. Ceci implique non seulement le respect des droits et libertés civils et politiques, mais aussi les conditions économiques, sociales, et culturelles préalables à une vie menée dans la dignité.

613. **La loi est l'instrument que les autorités utilisent pour promouvoir la justice.** Une politique démocratique – des élections libres, un dialogue ouvert et représentatif – est la meilleure manière de pouvoir aboutir à un ordre équitable. Une démocratie digne de ce nom ne peut par conséquent jamais être incompatible avec l'état de droit. La responsabilité et l'intégrité du comportement politique sont des garanties essentielles. La démocratie devrait être aussi proche que possible des préoccupations des citoyens. Une tâche ne devrait être remplie à un niveau plus élevé que lorsque l'ampleur des problèmes l'exige. L'intégration européenne est, dans de nombreux domaines, une contribution essentielle à la promotion de la justice. L'Europe n'est pas une fin en soi, mais est notre contribution à un ordre mondial plus pacifique et plus juste. Une société de justice doit assurer la sécurité de ses citoyens. Il convient d'établir et de faire respecter des lois pour combattre la criminalité et la corruption. Néanmoins, une société juste et sûre est avant tout créée grâce à l'éducation des nouvelles générations qui doivent être guidées par certains principes et valeurs. Les parents et l'école partagent la responsabilité d'apprendre aux enfants à distinguer le bien et le mal, et de leur apprendre la signification de la démocratie, de la solidarité et de l'égalité. Une éducation « sans valeur » entraîne la désorientation et la méfiance.

614. **La Subsidiarité**

615. **La société et l'Etat doivent servir la personne humaine et le bien commun.** Les personnes humaines et les communautés doivent avoir le droit d'accomplir ce qu'elles peuvent réaliser de leur propre initiative. Ce que les organisations indépendantes de plus petite envergure ne peuvent réaliser doit être assumé par une association plus large et située à un échelon supérieur (région, Etat, organisation supranationale). Par conséquent, la subsidiarité est également le principe clé de la décentralisation, du fédéralisme, et de l'intégration européenne. Chaque activité sociale est subsidiaire par nature. La politique doit soutenir les activités des personnes humaines, des familles, et de la société intermédiaire, et non les détruire ou les absorber. Afin de permettre aux individus et à leurs associations libres de se développer au maximum dans le domaine social, les Etats – dans tous les domaines possibles – devraient utiliser les ressources épargnées pour soutenir une politique visant de fortes déductions fiscales pour les citoyens qui paient des cotisations aux organes privés à caractère social qui travaillent dans les domaines culturel, politique, scientifique, et caritatif.

616. **La Durabilité**

617. **La société doit préserver les chances des générations à venir.** Les politiques doivent tenir compte de la durabilité non seulement de l'environnement, mais également des finances publiques, des plans de pensions, et de la solidarité. Nous sommes profondément conscients de leur héritage, mais aussi de leur futur.